

Le rapport corps – âme chez Merleau-Ponty

IOAN N. ROȘCA

Resumé: Par l'idée de l'ambiguïté de la connaissance perceptive et intellectuelle, M. Merleau-Ponty suggère, pourtant, l'existence d'un isomorphisme entre le corps et l'âme, entre la matière et l'esprit. Je considère que cet isomorphisme caractérise tant le rapport entre l'existence phénoménale et le sujet perceptif, autant que la relation entre l'essence et l'intellect.

Mots-clé: *hypostases du corps humain, subjectivité, perception*

L'idée sur lequel est centrée la conception de M. Merleau-Ponty sur le corps humain affirme que chez l'homme il y a une unité entre l'aspect biopsychique, d'une part, et l'aspect psychique, d'autre part. Pour l'auteur de la *Phénoménologie de la perception*, la preuve de cette unité est offerte par excellence par la perception, plus exactement, par l'explication phénoménologique de la perception.

Dans l'histoire de la philosophie, l'idée de l'unité du corps et de l'âme a connu une évolution sinueuse. Dans l'antiquité grecque, les présocratiques ont soutenu l'union du corps et de l'âme par le point de vue hylozoïste, d'après lequel chaque corps physique est animé.

Dans la pensée du Moyen-Âge, les théologiens ou les philosophes théologiens ont affirmé l'opposition du corps et de l'âme, en disant que le premier terme, qui est mortel, est seulement la prison du deuxième, qui sera immortel.

Plus tard, dans la modernité, les philosophes ont soutenu, d'habitude, l'immortalité de l'âme et, donc, l'indépendance posthume de cette-ci. Mais, du point de vue épistémologique, ou

même ontologique, les philosophes modernes ont été soit empiristes, soit rationalistes. Les empiristes ont affirmé que, pendant la vie, le sujet cognitif dépend de ses sensations et, donc, de son corps et, plus largement, de l'extérieur. Au contraire, les rationalistes ont considéré que, quoiqu'il souffre l'influence des ses sensations, le sujet cognitif peut se libérer de cette influence même dans le cours de la vie humaine, en devenant autonome et créateur.

En conséquence, dans la modernité s'est imposé le point de vue objectiviste, d'après quel le corps sera, dans son essence, un objet physique, situé dans l'espace et dans le temps et indépendant par rapport à l'âme. Cette vision a été exprimée plus nettement dans le dualisme cartésien. Ma pensée, disait Descartes, n'influence pas mon étendue, et, réciproquement, mon étendue n'influence pas ma pensée. Il est vrai, dans ses livres *Meditationes de prima philosophia* et *Les passions de l'âme* il parlait aussi sur l'étroite liaison entre le corps et l'âme, mais sans renoncer à l'idée de leurs séparation principe, substantielle. Or, si nous considérons que chaque part du corps peut être changée artificiellement, y compris le cerveau, comme support de l'âme, nous contestons notre identité corporelle, le corps étant conçu comme objet qui peut se passer de la définition de l'homme, comme pensait encore Descartes. Dans ce cas, l'affirmation „Je suis mon corps” ne sera pas justifiée.

La conception physicaliste sur le corps humain était encore présente à la fin de l'étape moderne. Par exemple, dans son livre *Les manuscrits économique philosophiques de 1844*, Marx affirmait que la nature anorganique représente le prolongement du corps humain.

Dans la philosophie contemporaine a été réaffirmé le point de vue d'après quel le corps humain présente, aussi, une dimension subjective. D'avantage, ce point de vue gagne. Ainsi, une conception très fréquente est celle qui comprend le corps humain comme signifiant ou comme sens. L'orientation qui a contribué beaucoup à la configuration de cette vision a été la

phénoménologie en général et la phénoménologie de M. Merleau-Ponty spécialement.

En fait, la phénoménologie met en évidence le corps humain sous multiples aspects. Dans les termes phénoménologiques, les principales hypostases du corps humain sont les suivantes : le corps en soi, le corps pour soi et le corps pour l'autrui. Le corps en soi est le corps physico biologique, situé dans l'espace, dans le temps et, donc, qui subit les trois "torts ontiques": la maladie, la vieillissement, et la morte. En étroite liaison avec le temps, le corps est la plus temporelle réalité. Il est comme une clepsydre qui ne peut pas être utilisé après l'écoulement du sable, ou comme une horloge qui ne peut pas être met en marche après son arrêt. Chaque homme est mortel parce qu'il a un corps en soi.

Sous aspect ontologique, le corps en soi signifie le fait que, tant que puissante serait l'influence du psychique et d'esprit sur le corps biophysique, cette influence présente des limites, de l'autre côté d'elles le corps en soi se soumet à sa propre nature et aux ses propres lois.

Du point de vue gnoséologique, par rapport à la subjectivité, le corps en soi reste insaisissable et incogitable, car, tant qu'il reste en soi, il ne peut pas être vécu, ressenti, étant une limite pour la pensée. Je ne peut pas ressentir ou connaître en profondeur chaque organe ou chaque cellule du mon organisme, qui restent en dehors de ma subjectivité. En ce sens, dans son livre *Le Visible et l'Invisible*, M. Merleau-Ponty affirmait: "Je suis toujours de même part du mon corps, il s'offre sous une perspective invariable."¹ Le corps en soi ne peut pas être connu que par analogie.

Le corps pour soi est le corps qui perçoit, se perçoit et se perçoit qu'il perçoit. Or, la perception est autant objective que subjective, ou, plus exactement, dans les termes phénoménologiques, elle n'est pas ni objective, ni subjective. La perception présente un passage permanent entre l'intérieur et

¹Maurice Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964, p. 194.

l'extérieur. Donc, par sa perception, le corps humain, la chair, s'ouvre sur le monde et le monde se dévoile devant lui. Toutefois, le corps humain s'ouvre sur lui même et se laisse dévoilé à lui même.

Par sa nature ambivalente, *le corps pour soi*, comme percepteur-perçu, n'est pas réductible ni au *corps en soi*, objectif, ni à la dimension subjective, qu'il présente. Pour distinguer *le corps pour soi* du *corps en soi*, mais aussi pour souligner que *le corps pour soi* n'est pas d'une subjectivité pure, car il suppose un rapport immédiat du corps avec la totalité du monde sensible, M. Merleau-Ponty utilise le terme de *chair*. La chair, dite il, „n'est pas le corps objectif”, „n'est pas non plus le corps pensé par l'âme (Descartes) comme sien”; cette chair „est le sensible au double sens de ce qu'on sent et ce qui sent”. Ce qu'on sent = la chose sensible, le monde sensible = le corrélat de mon corps actif, ce qui lui «répond» – Ce qui sent = je ne puis poser un seul sensible sans le poser comme arraché à ma chair, prélevé sur ma chair, et ma chair elle-même est un des sensibles en lequel se fait une inscription de tous les autres, sensible pivot auquel participent tous les autres, sensible-clé, sensible dimensionnel.”¹

Subjectivité enchaînée, le corps pour soi perçoit autres corps en les rapportant au sien comme sujet qui perçoit non comme sujet pur et, aussi, non comme objet pur (physique), mais comme „âme” enchaînée par le corps ou, autrement dit, comme „corps” animé. Toutefois, le corps pour soi s'autoperçoit non comme percepteur pur, qui se pose ou qui pose autres choses dans une modalité souveraine, mais comme corps percepteur-perçu, comme chair qui pose autres corps comme arrachés de sa chair.

Le fait que le corps pour soi se rapporte aux autres corps et à soi-même (aussi) par une dimension subjective ne justifie pas la thèse idéaliste qui soutient que l'âme ou l'esprit créeront le corps. M. Merleau-Ponty récuse tant l'idéalisme, autant que le matérialisme. D'ailleurs, il cherche la relation corps - âme non pas

¹ *Ibidem*, p. 313.

du point de vue ontologique, qui soutient le primat d'un des deux termes, mais sous aspect gnoséologique, qui montre que, dans la connaissance, le corps ne se dévoile pas que par l'intermède du son halo subjectif, par l'intermède de la dimension subjective de l'être humaine. D'après l'auteur de la *Phénoménologie de la perception*, la connaissance commence avec la perception, avance par l'intellect, qui dépasse la perception, mais qui conserve, à son tour, quelque chose d'ambiguïté de la perception, plus exactement la structure de ceci, qui n'est pas ni objective, ni subjective.

Du nôtre point de vue, par l'idée de l'ambiguïté de la connaissance perceptive et intellectuelle, M. Merleau-Ponty suggère, pourtant, l'existence d'un isomorphisme entre le corps et l'âme, entre la matière et l'esprit. Je considère que cet isomorphisme caractérise tant le rapport entre l'existence phénoménale et le sujet perceptif, autant que la relation entre l'essence et l'intellect.

Le corps pour autrui est le corps humain qui perçoit non seulement des choses, mais aussi autres corps humains, étant, à son tour, perçu. Le corps pour autrui a été analysé d'abord par le philosophe existentialiste français J.-P. Sartre.

Concernant le rapport entre le corps propre et le corps d'autrui, J.-P. Sartre affirmait :

„Je ne saisis jamais autrui comme corps sans saisir en même temps, de façon non explicite, mon corps comme le centre de référence indiqué par autrui. Mais, de même, on ne saurait percevoir le corps d'autrui comme chair à titre d'objet isolé ayant avec les autres ceci de pures relations d'extériorité.” Et l'auteur de *L'être et le néant* ajoute : „Mais autrui m'est originellement donné comme corps en situation.”¹

¹ Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 1945, p. 410.

En continuant les idées sartriennes, M. Merleau-Ponty précisait que la relation originaire avec l'autrui pressuppose non pas une perception purement subjective du corps d'autrui en situation ou du corps propre, mais une perception ambiguë, ni subjective, ni objective.

M. Merleau-Ponty considère que la relation immédiate la plus large et la plus naturelle entre l'homme et l'homme est celle entre l'homme et la femme. En ce sens, il soutient que les relations corporelles implicites entre l'homme et la femme, par exemple les relations de proximité, d'odeur, de respiration, ont, en dernière instance, un caractère érotique. Du point de vue subjective, le rapport perceptif-érotique présuppose non simplement la perception du sexe opposé, comme serait la perception du chaque corps inanimé, mais aussi une charge affective, qui est d'une nature intentionnelle-affective. Ainsi, M. Merleau-Ponty affirmait:

"Chez le normal, un corps n'est pas seulement perçu comme un objet quelconque, cette perception subjective est habitée par une perception plus secrète: le corps visible est sous-tendu par un schéma sexuel strictement individuel, qui accentue les zones érogènes, dessine une physionomie sexuelle et appelle les gestes du corps masculin lui-même intégré à cette totalité affective."¹

D'autre part, il souligne le fait que la perception érotique n'est pas purement subjective, ayant aussi une dimension objective:

"La perception érotique n'est pas une cogitatio qui vise un *cogitatum*; par travers un corps elle vise un autre corps, elle se fait dans le monde et non pas dans une conscience."²

En vérité, dans la relation érotique entre l'homme et la femme, une chair animée affectivement découvre une autre chair animée par l'affection. Toutefois, le corps humain qui perçoit un

¹ Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 182.

² *Ibidem*, p. 183.

corps humain d'autre sexe aperçoit en soi un quelconque manque, en fait un désir manqué de son objet. Quand ce désir est insatiable, il est orienté moins vers un être érotique précis, mais plutôt vers soi-même. L'amour se retourne vers soi-même et, éventuellement et secondement, il s'oriente aussi vers une personne déterminée. En tout cas, dans la relation d'amour authentique, le corps pour autrui ne se rapporte pas à l'autrui ni seulement comme simple corps physique, ni seulement comme perception pure, comme subjectivité manquée de présence d'objet perçu.

Mais, parce qu, sous l'influence de la culture, le sujet humain est plus que perceptif, je peux réceptionner l'autrui, à partir de mon corps, sois comme pure conscience, sois comme pure objet physique. Cela dénote non seulement le fait que mon rapport immédiat avec l'autrui subit l'influence de ma culture, mais aussi ma liberté à la face de perception. En ce sens, M. Merleau-Ponty argumentait :

„Tout ce que je «suis» par le fait de la nature ou de l'histoire, - bossu, beau ou Juif, - je ne suis jamais tout à fait pour moi-même...” Et il ajoutait : „Et sans doute je le suis pour autrui, mais je demeure libre de poser autrui comme une conscience dont les vues m'atteignent jusque dans mon être, ou au contraire comme un simple objet.”¹

Dans l'explication merleau-pontyenne, la liberté de la manière dont je perçois l'autrui n'est pas pourtant arbitraire, elle n'est pas absolue, parce qu'elle dépende de ma situation, par exemple de ma condition d'être malade, ou bossu etc. Si je suis malade, j'avais la tentation de considérer l'autrui comme sujet qui reste à ma surface, de le considérer comme corps perceptif qui voit en mien seulement un corps perceptif, bio-physique. Nous ajoutons que, sans doute, la liberté relative par lequel nous percevons les autres est influencée aussi par les conditions concrètes des ceux-ci.

¹ *Ibidem*, p. 497.

Dans une autre explication, en se référant à la manière dans lequel je suis perçu par l'autrui, J.-P. Sartre a absolutisé l'opposition gnoséologique et ontologique qui existe entre perceur et perçu. En ce sens, il affirmait : "Mais en tant que je suis pour autrui, autrui se dévoile à moi comme le sujet pour lequel je suis objet."¹ Plus exactement: "J'existe pour moi comme connu par autrui à titre de corps."² En explicitant, Sartre ajoute:

"Je suis possédé par autrui ; le regard d'autrui façonne mon corps dans sa nudité, le fait naître, le sculpte, le produit comme il est, le voit comme je ne le verrai jamais."³

Certainement, ainsi que remarque M. Merleau-Ponty, entre moi-même et l'autre (entre le voyeur et le vu, entre le touchant et le touché) n'existe pas une identité. Mais, ainsi que dit le même philosophe, entre les deux termes n'existe pas rien de conflit. Entre les deux termes il y a, originairement, une interférence ou un chiasme.

Par conséquent, dans l'esprit de la philosophie merleau-pontyenne, nous pouvons soutenir que, à l'exception des cas particuliers, par exemple une maladie, le corps pour autrui n'est pas réduit au corps bio-pysique que d'un regard non éduqué, c'est-à-dire d'un être non civilisé ou avec un horizon étroit. Cette réduction peut avoir des effets contraires, en fonction du mode dans lequel est regardé le corps réduit. Si le corps est déconsidéré même dans sa qualité d'objet, alors il sera soumis aux violences (coup, torture, viol). Si le corps est apprécié comme corps, alors il sera cultivé, mais seulement comme corps physique.

Or, pour annihiler des pareilles conséquences, qui sont destructives ou un petit peu saintes, le corps pour autrui doit être affirmé, s'il a été aliéné, comme projet de récupération de l'être authentique humaine.

¹ Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, ed. cit., p. 418.

² *Ibidem*, p. 419.

³ *Ibidem*, p. 431.